



Contraintes, défis et solutions pour le financement de la pisciculture autour de la Réserve de Biosphère de Luki (Kongo Central/RD Congo)

Yengo Placide.^{1,7}, Uмба di M'balu J.^{1,3,4,5}, Ditona Tsumbu H.², Mbuangi Lusuadi M.⁵, Bamuene Solo D.⁵, Malung'Mper Akpanabi P.¹, Ibanda Kasongo B.³, Ngoyi Malongi L.^{3,4}, Mumba Djamba A.^{3,4,6}, Kikeba Mbala L.⁴, Diansambu Makaanua I.⁵, Lufuluabo Mwabila M.^{3,6}, Mabi Nza Masumu J.^{3,5}, Matundu Lelo J.⁵, Lukombo Lukeba J.C.*

¹ Institut Supérieur de Développement Rural de Mbeo (ISDR-Mbeo)/Idiofa, UCC, B.P. 1534/Kinshasa-Limete

² Université de Kinshasa (UNIKIN), B.P. 190 Kinshasa XI, RDC

³ Université Pédagogique Nationale (UPN), B.P. 8815/Kinshasa-Ngaliema, RDC

⁴ Université Loyola du Congo (ULC), Faculté des Sciences Agronomiques et Vétérinaires, 7 avenue Père Boka, B.P. 3724/Kinshasa-Gombe, RDC

⁵ Université Président Joseph Kasa-Vubu (UKV), B.P. 314 Boma/Kongo Central, RD Congo

⁶ Institut National d'Etudes et de Recherches Agronomiques (INERA) RDC

⁷ Institut Universitaire d'Etudes et de Formation en Développement-Mbanza Ngungu, Kongo Central

*A titre posthume

Abstract

Agriculture forms the basis of the rural household economy in sub-Saharan Africa, but suffers from limited access to the financing needed for investment, modernization, and productivity improvements.

In the DR Congo, smallholder farming employs more than 70% of the active population, but financial, insurance, and support systems remain inadequate, hindering the sector's transformation toward agribusiness. Fish farming, a strategic sub-sector for food security, also faces these obstacles, which impede its development and profitability in rural areas.

This study analyzes the difficulties in accessing financing encountered by fish farmers in rural areas surrounding the Luki Biosphere Reserve (Kongo Central, DR Congo), as well as the challenges related to the development of their activities and potential solutions. This study is based on a survey conducted between January and April 2024 with 34 fish farmers and interviews with key informants from financial institutions. A literature review further enriched our research.

From an organizational and financial perspective, the study highlights weak collective structures and marked exclusion from banking services: 82% of fish farmers are not members of any association, and 91% do not have a bank account or a savings and credit cooperative account. Among the few who do have accounts, available funds remain very small (less than USD 100) and transactions are irregular.

Financing for fish farming activities therefore relies primarily on self-financing (44%) and informal pooling/savings mechanisms (rebates) such as "Mbunda" (28%) and "Ndiakini/Likelemba" (20%), while subsidized loans, grants, and technical support remain marginal (approximately 1% to 4%). Although 97% of respondents reported owning valuable assets (house, land, motorcycle, etc.), these assets often have low market value and are difficult to use as formal collateral. This reinforces the cycle of exclusion from credit.

Keywords: Constraints, challenges, solutions, fish farming financing, Biosphere Reserve of Luki and DR Congo

Résumé

L'agriculture représente la base de l'économie des ménages ruraux en Afrique subsaharienne, mais souffre d'un accès limité aux financements nécessaires à l'investissement, à la modernisation et à l'amélioration de la productivité.

En RD Congo, l'agriculture paysanne occupe plus de 70% de la population active, mais les systèmes financiers, d'assurance et d'accompagnement restent défaillants, limitant la transformation du secteur vers l'agro-business. La pisciculture, sous-secteur stratégique pour la sécurité alimentaire, est également confrontée à ces obstacles, ce qui freine son essor et sa rentabilité en milieu rural.

Notre présente étude analyse les difficultés d'accès au financement rencontrées par les paysans pisciculteurs en milieu rural vivant autour de la Réserve de Biosphère de Luki (Kongo Central, RD Congo), ainsi que les défis liés au développement de leurs activités et les pistes de solutions possibles. Elle s'appuie sur une enquête menée entre janvier et avril 2024 auprès de 34 pisciculteurs et des entrevues réalisées auprès des personnes ressources des institutions financières. Une revue documentaire a enrichi notre recherche.

Du point de vue organisationnel et financier, l'étude met en évidence une faible structuration collective et une exclusion bancaire marquée : 82% des pisciculteurs ne sont membres d'aucune association et 91% ne possèdent pas de compte bancaire ou dans une coopérative d'épargne et de crédit. Parmi les rares détenteurs de compte, les montants disponibles restent très faibles (moins de 100 USD) et les mouvements irréguliers.

Le financement des activités piscicoles repose donc principalement sur l'autofinancement (44%) et sur des mécanismes informels de mutualisation/épargne (ristournes) tels que « Mbunda » (28%) et « Ndiakini/Likelemba » (20%), alors que les prêts bonifiés, subventions et appuis techniques demeurent marginaux (environ 1 à 4%). Bien que 97% des enquêtés déclarent disposer de biens de valeur (maison, parcelle, moto, etc.), ces actifs sont souvent de faible valeur marchande et difficilement mobilisables comme garanties formelles. Ce qui renforce le cercle d'exclusion du crédit.

Mots clés : Contraintes, défis, solutions, financement de la pisciculture, Réserve de biosphère de Luki et RD Congo

Digital Object Identifier (DOI): <https://doi.org/10.5281/zenodo.19510551>

1 Introduction

L'agriculture demeure un pilier économique en milieu rural en Afrique subsaharienne, essentielle à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, à l'emploi et à la réduction de la pauvreté. Cependant, sa modernisation est freinée par des contraintes structurelles d'accès au financement : exigences élevées de garanties, coût du crédit, revenus agricoles irréguliers, faible bancarisation ainsi qu'offre limitée d'assurance et d'accompagnement technique. Ces obstacles réduisent la capacité d'investissement des ménages ruraux et limitent la transformation des systèmes de production.

En République Démocratique du Congo (RD Congo), où l'agriculture paysanne occupe une place majeure soit 70% de la population active (<https://www.fao.org/republique-democratique-congo/fao-en-republique-democratique-du-congo/le-pays-en-un-coup-doeil/fr/#:~:text=L%27agriculture%20paysanne%20occupe%2070,milliards%20de%20personnes%20au%20monde>), les dispositifs de financement restent peu accessibles aux petits producteurs agricoles, situation particulièrement marquée dans l'aquaculture. Or, la pisciculture est stratégique pour diversifier l'offre en protéines animales, améliorer les revenus et créer des emplois en milieu rural, mais elle requiert des investissements réguliers (étangs, alevins, aliments, équipements et main-d'œuvre). Faute de crédit et de services financiers adaptés, les exploitations se financent surtout sur fonds propres ou via des mécanismes informels. Ce qui entraîne une faible productivité et freine la professionnalisation de la pisciculture.

C'est au Congo Belge (RD Congo) que la pisciculture a été conçue pour l'alimentation des populations africaines juste après la deuxième guerre mondiale (Micha, 2013). La publication des résultats obtenus poussèrent plusieurs pays africains à se lancer dans la pisciculture (Cameroun, RCA, Guinée, Côte d'Ivoire, Togo et Gabon). Vers les années 1960, la pisciculture congolaise connaît son essor avec 122 000 étangs appartenant à 15 000 pisciculteurs couvrant 4 000 hectares (Lusasi *et al.*, 2022).

Malgré que la R.D Congo fût la plaque tournante dans le lancement et l'essor de la pisciculture africaine, le constat fait à ce jour est amère. Actuellement, la pisciculture est quasi abandonnée dans toutes les provinces du pays et, sa production est insignifiante malgré une forte demande de poissons de consommation (Lusasi *et al.*, 2019).

Or la FAO et l'UE estiment que le développement de la pisciculture est un enjeu stratégique bien identifié comme source d'aliments sains, d'emplois et de revenus pour les populations locales et de souveraineté alimentaire (Amian *et al.*, 2018 cités par Allonoumi *et al.*, 2025). En RD Congo, de façon générale, la pisciculture est en grande partie informelle et intégrée aux autres activités génératrices de revenus. Il s'agit le plus souvent d'une activité secondaire exercée par les petits exploitants dont l'activité principale est d'élever du bétail ou de cultiver la terre (Oxford Policy Management, 2019).

Malgré la succession d'une multitude de projets à travers le pays de 1970 à 2010, le secteur ne s'est jamais redressé. Ces projets se sont toujours basés sur le modèle d'une pisciculture de subsistance en lieu et place d'une activité de rente génératrice de revenus importants et créatrice d'emplois. Par ailleurs, l'absence de stratégie post-projet, d'appropriation des activités par les pisciculteurs et le manque d'implication de l'Etat ont eu pour conséquence le déclin quasi instantané des activités piscicoles dès la fin de ces différents projets (Forêts et CIFOR, sd).

Autour de la Réserve de Biosphère de Luki (Kongo Central), la pisciculture constitue une activité complémentaire, mais elle évolue dans un environnement contraignant : éloignement des services financiers, accès limité aux intrants performants (alevins, aliments) et marchés parfois peu structurés.

Cette étude vise notamment comme objectif général l'identification des sources de financement effectivement mobilisées, les obstacles au recours aux services formels et les besoins d'investissement jugés prioritaires par les producteurs.

À cela s'ajoutent des contraintes foncières et la nécessité de concilier production et objectifs de conservation, dans un contexte de variabilité des prix qui accroît l'incertitude économique et la perception de risque par les institutions financières. L'analyse des obstacles d'accès au financement dans cette zone apparaît donc essentielle pour identifier des mécanismes d'appui réalistes, favorables à l'investissement et à la durabilité des exploitations.

Cette étude analyse : (i) les contraintes d'accès au financement rencontrées par les pisciculteurs paysans vivant autour de la Réserve de Biosphère de Luki ; (ii) les principaux défis qui affectent le développement de leurs activités (infrastructures, intrants, capacités techniques, main-d'œuvre et commercialisation) ; et (iii) les options susceptibles d'améliorer l'inclusion financière et la performance économique du sous-secteur (organisation collective, produits de crédit adaptés, appui public/ONG, facilitation d'accès aux intrants).

Pour atteindre ces objectifs, une enquête a été menée de janvier à avril 2024 auprès de 34 pisciculteurs de la périphérie de la Réserve, complétée par des entretiens avec des personnes ressources (institutions financières) et une revue documentaire.

2 Méthodologie

2.1 Milieu d'étude

Cette étude a été réalisée dans les villages périphériques de la Réserve de Biosphère de Luki, précisément à Kinsundi-Lemba, Mangala, Km 28, Manterne, Kitsakata, Tumba Kituti où se pratique la pisciculture comme activité alternative contre la pression humaine dans cette Réserve.

La Réserve de Biosphère de Luki (RBL) est située à l'ouest de la RDC, au sud-est du massif de la forêt du Mayombe dans la Province du Kongo Central. Du point de vue du découpage administratif, la couverture de cette Réserve prend les territoires de Lukula, Seke Banza et Muanda (figure 1) (Lunpi *et al.*, 2023). Elle est située à environ 120 km de l'océan Atlantique et figure parmi les trois réserves de biosphère de la RDC (Programme MAB de l'UNESCO, 2010).

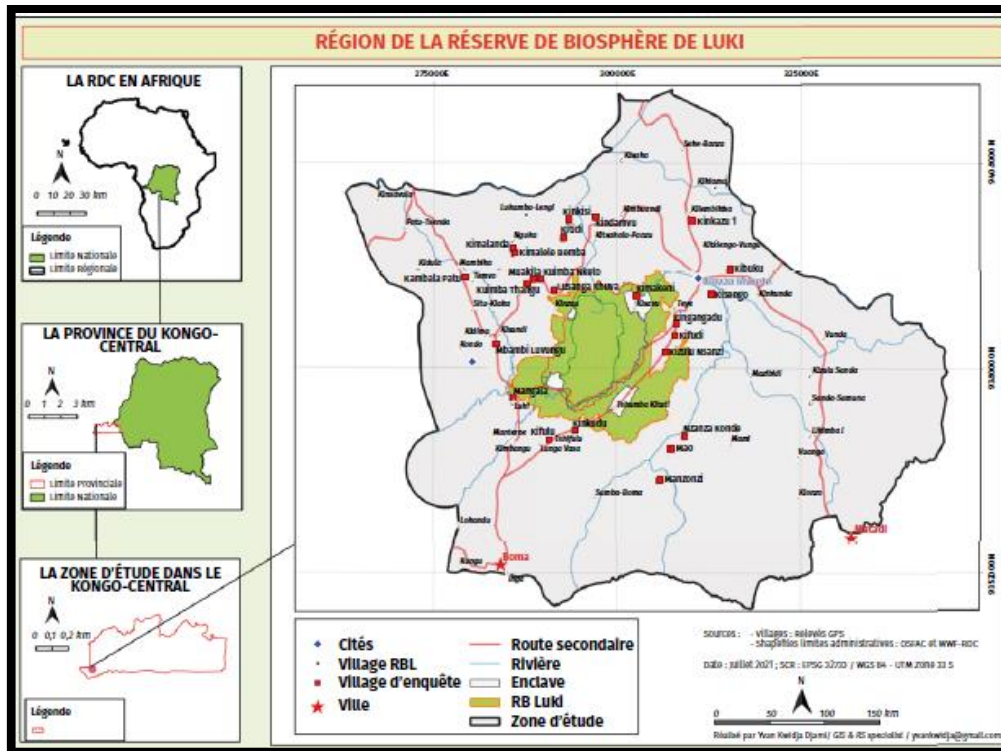


Figure 1. Localisation de Réserve Biosphère de Luki

Source : Lunpi *et al.* (2023) ; Ngoyi *et al.*, (2025)

Le climat de cette région est du type tropical humide (AW5, selon la classification de Köppen) avec deux saisons : une saison sèche de cinq mois (mi-mai à mi-octobre) et une saison des pluies de sept mois (mi-octobre à mi-mai). La végétation de la région de la RBL fait partie de celle de la pointe de l'extrême sud de la forêt guinéenne du Mayombe qui s'étend sur le Gabon, la République du Congo et l'Angola (Lubini, 1997 cité par Lunpi *et al.*, 2023).

Elle s'étend entre 13°10' et 18°18' E, et 5°35' et 5°43' S, à 150–500 m d'altitude (figure 1). Sa superficie est estimée à environ 33 000 ha ; elle couvre le bassin de la Luki et abrite une forêt subéquatoriale primaire, entourée de forêts secondaires, savanes et systèmes agroforestiers.

Depuis plusieurs décennies, cette Réserve subit plusieurs pressions humaines par des activités agricoles, la carbonisation, le braconnage et l'exploitation de bois d'œuvre, entraînant ainsi l'érection des villages illicites dans sa périphérie. De ce fait, l'intégrité du zonage est compromise.

2.2 Méthode

La collecte des données a été réalisée par une enquête auprès de 34 pisciculteurs dans la périphérie de la Réserve de Biosphère de Luki, une aire protégée basée au Kongo Central en République Démocratique du Congo. Aussi, nous avons fait recours à la revue documentaire des études antérieures pour compléter nos connaissances relatives à notre sujet d'étude.

Il n'existe pas de données statistiques des pisciculteurs dans la province du Kongo Central. Nous avons utilisé la technique de boule de neige pour l'échantillonnage de notre enquête.

Les données collectées ont été analysées avec l'Excel. Ce qui nous a permis de ressortir l'ampleur des alternatives relatives aux questions soulevées lors de notre enquête auprès des pisciculteurs rencontrés.

3 Résultats

3.1 Analyse du profil socio-professionnel des enquêtés

Il ressort de notre étude que la pisciculture en milieu rural est encore peu professionnelle autour de la Réserve de Biosphère de Luki.

3.1.1 Expérience des pisciculteurs dans le domaine

Les pisciculteurs de cette zone présentent une ancienneté hétérogène dans la pisciculture, mais la majorité cumule moins de 10 ans d'expérience. Tandis qu'environ 18% sont dans la pratique piscicole depuis plus de 10 ans.

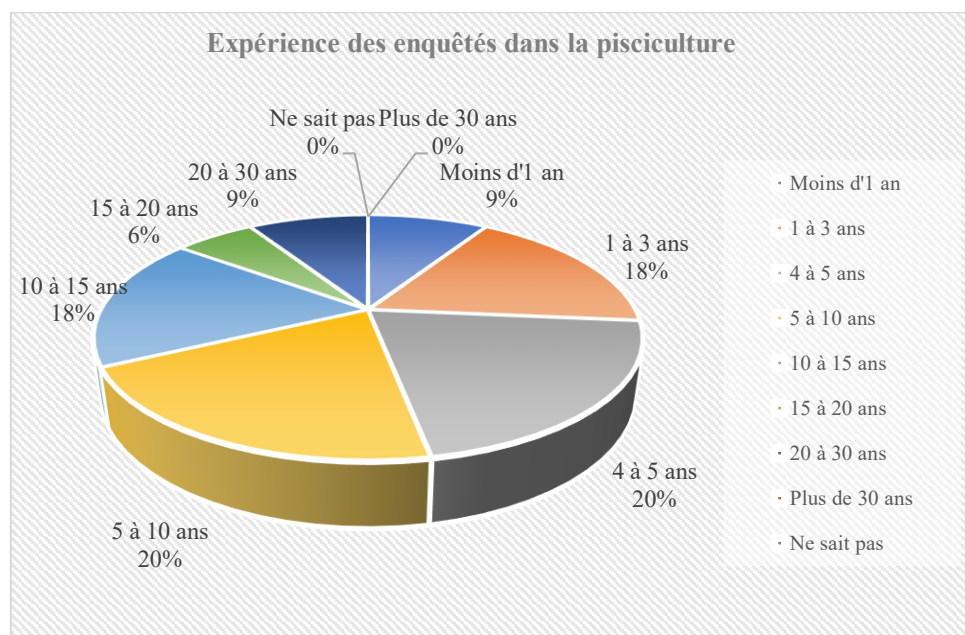


Figure 2. Expérience des enquêtés dans la pisciculture

La figure ci-haut démontre que 20% des pisciculteurs enquêtés ont une expérience de 4 à 10 ans, 20% autres pour ceux ayant 4 à 5 ans d'expérience. Tandis que 18% ont une expérience de 10 à 15 ans et 18% autres presque débutant de 1 à 3 ans d'expérience. Ceux de 15 à 20 ans d'expérience représente 6% et ceux ayant 20 à 30 ans d'expérience représente 9% autant que ceux de moins d'1 an (9%).

3.1.2 Nombre de sites piscicoles par acteur

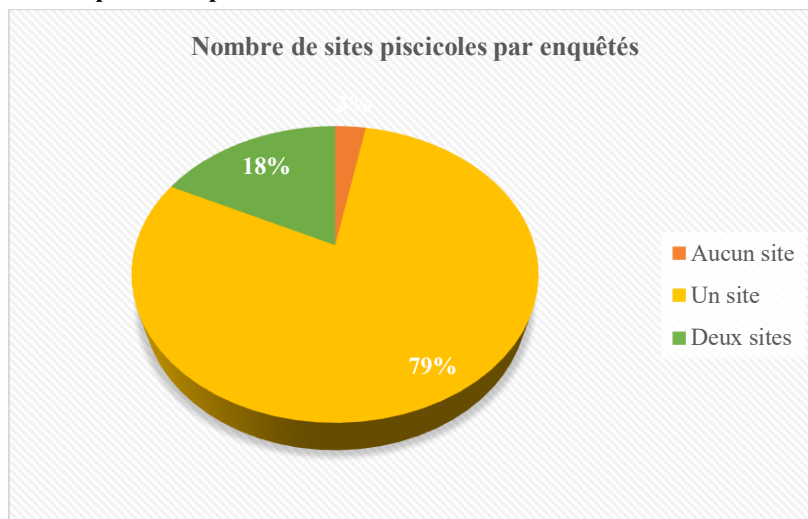


Figure 3. Classification des pisciculteurs selon le nombre de site d'exploitation piscicole

Il ressort de cette graphique que la majorité (79%) de pisciculteurs travaille sur un seul site. Et 18% disposent de deux sites. Un seul (3%) acteur ne dispose pas de site personnel et travaille chez autrui, certes à cause de l'accès limité à la terre.

3.1.3 Fréquence de récolte de poisson dans l'exploitation

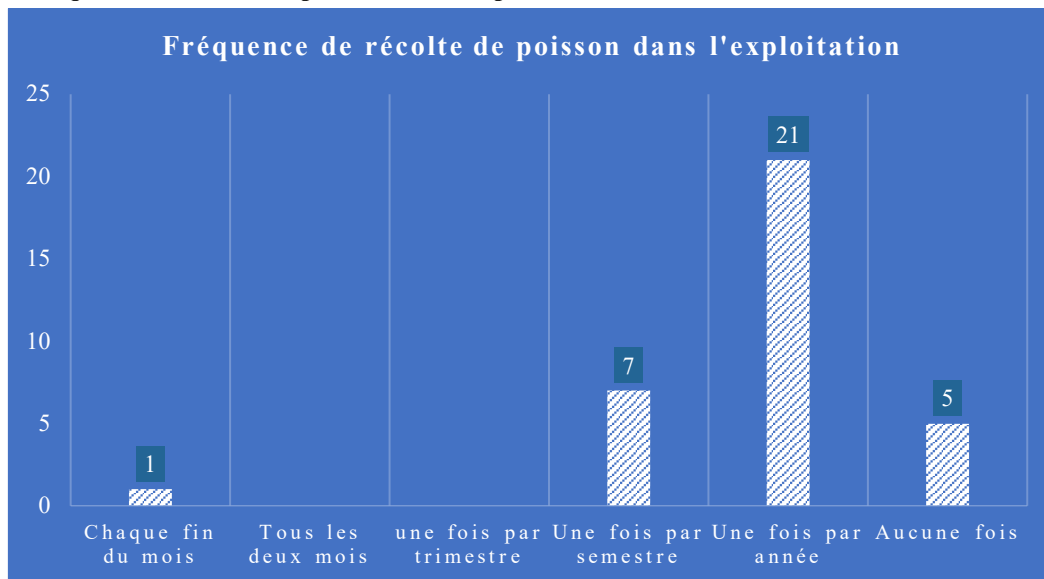


Figure 4. Fréquence de récolte de poisson dans l'exploitation

Nous constatons que 61,76% des pisciculteurs récoltent une fois l'année, 20,59% le font une fois le semestre, 2,94% récoltent chaque mois et 14,71% n'ont pas encore pratiqué la récolte.

3.1.4 Nombre et superficies des étangs piscicoles

a. Tendence selon le nombre d'étangs piscicoles par pisciculteur

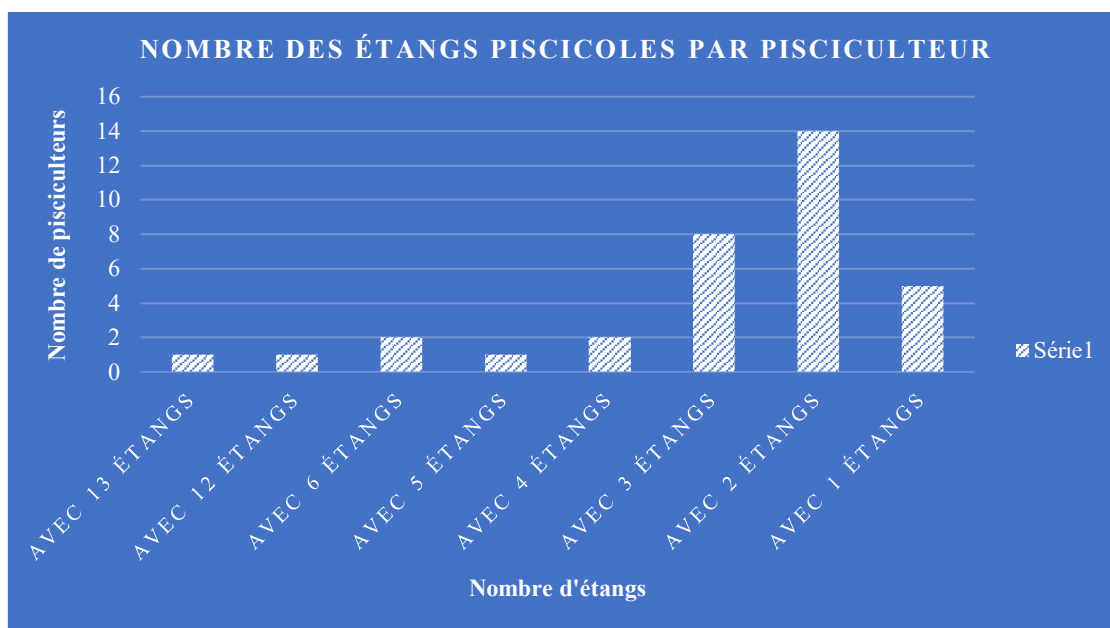


Figure 5. Nombre des étangs piscicoles par pisciculteur

Il sied de constater sur les 34 pisciculteurs enquêtés, 14 possèdent chacun de deux étangs, ceux qui disposent de 3 étangs sont au nombre de 8. Tandis que 5 personnes disposent d'1 seul étang. Cependant, il y a 1 pisciculteur qui possède 13 étangs, 1 autre en a 12, 1 autre encore en a 5. Et enfin 2 pisciculteurs possèdent 6 étangs et 2 autres en ont 4.

Ainsi, le nombre moyen des étangs par pisciculteur est de 3. Encore faut-il souligner que tous les étangs n'ont pas la même dimension.

b. Tendence selon les superficies par pisciculteur

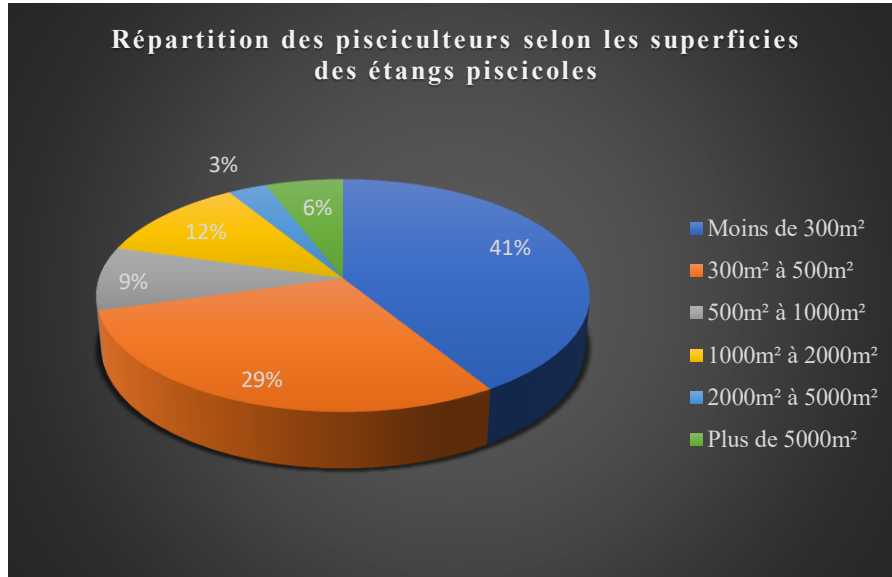


Figure 6. Répartition des pisciculteurs selon les superficies des étangs piscicoles

Cette figure nous montre que le plus grand nombre (41%) des pisciculteurs ont moins de 300m² de superficie d'étangs, 29% sont dans l'intervalle 300m² à 500m² et 9% exploitent entre 500m² et 1000m². Ceux qui sont au-delà de mille sont 12% entre 1000m² et 2000m², 3% entre 2000m² et 5000m² et 6% avec plus de 5000m².

Au regard de ces deux graphiques qui précèdent, les 34 pisciculteurs enquêtés totalisent 107 étangs piscicoles, soit une moyenne de 3 étangs par pisciculteurs.

3.1.5 Quantité moyenne des poissons vendus à chaque récolte

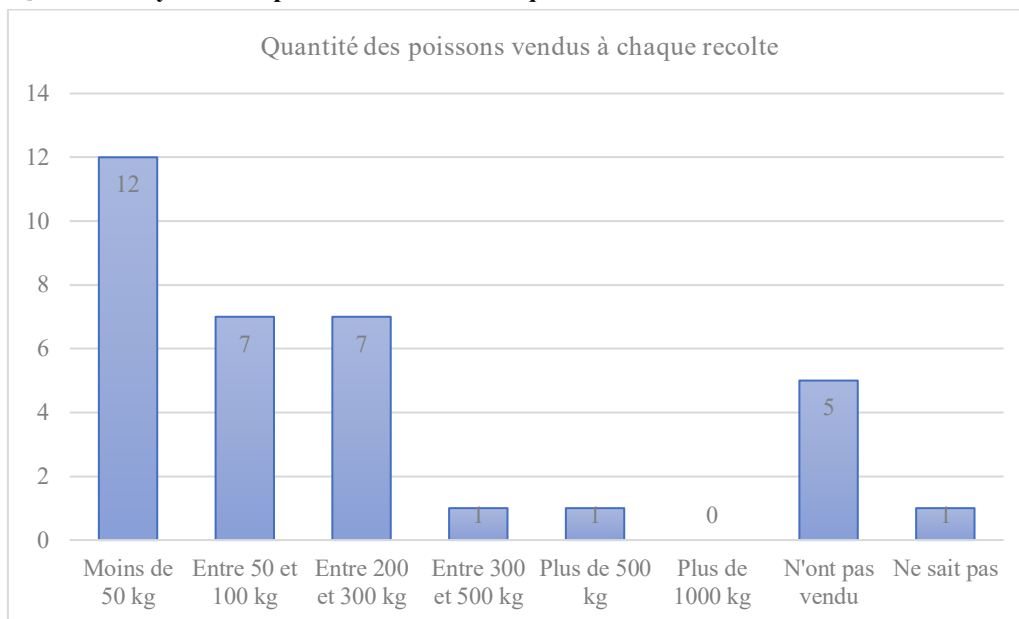


Figure 7. Quantité des poissons vendus à la récolte des étangs

Le plus grand nombre des pisciculteurs vendent moins de 50kg de poissons à chaque récolte, soit 12 sur 34. Ce qui représente 35,29%. LA proportion de ceux qui vendent entre 50 et 100kg est de 20,59%, soit 7 sur 34. De même pour ceux qui vendent entre 200 et 300 kg, ils représentent aussi 20,59%, soit 7 sur 34. Un pisciculteur (2,94%) vend entre 200 et 300kg et un autre (2,94%) vend plus de 500kg. Tandis que 5 sur 34, soit 14,71% n'ont pas encore réalisé de vente et 1 pisciculteur (2,94%) n'a pas pu évaluer la quantité vendue.

3.1.6 Les espèces de poissons élevés par les pisciculteurs

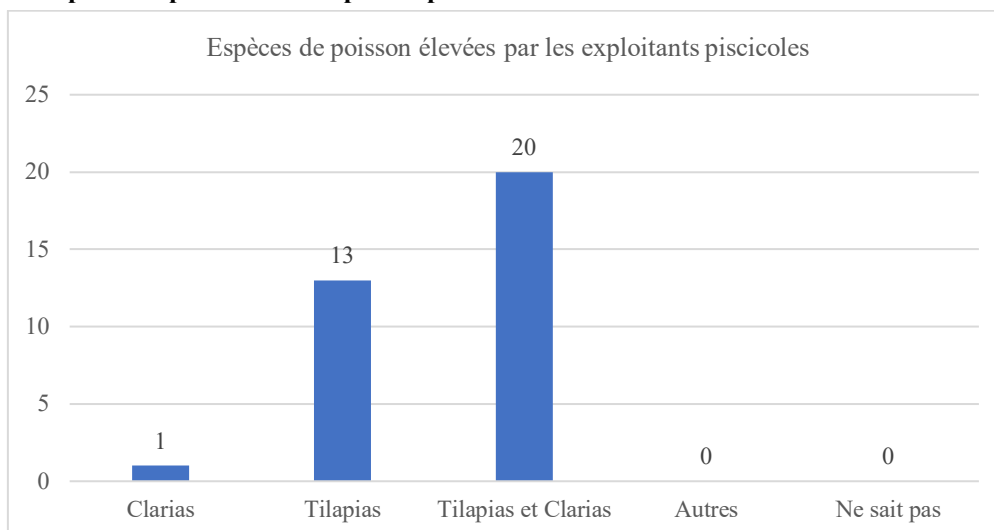


Figure 8. Espèces de poisson élevées par les exploitants piscicoles

La majorité de pisciculteurs (58,82%) élèvent les Tilapias et le Clarias. Tandis que 38,24% élèvent uniquement le Tilapia et 2,94% pratiquent uniquement la pisciculture de Clarias.

3.2 Analyse économique de la pisciculture autour de la RBL

3.2.1 Prix de vente par kilo de poisson à la récolte

Le kilogramme de Clarias est vendu à 10.000 Fc par la majorité de pisciculteurs (11 sur 16, soit 68,75%). Cependant 12,5% vendent à 8.500 Fc, 6,25% vendent respectivement à 9000 Fc, à 7000 Fc et à 4000 Fc. Dans l'ensemble, le prix moyen est de 9.187,5 Fc le kilogramme de clarias. Quant au Tilapia, le kilogramme se vend à 5.000 Fc par la plupart des pisciculteurs (60%). Tandis que 16,66% vendent à 6000 Fc, 10% vendent à 3500 Fc ; 6,66% vendent à 3000 Fc, 3,33% vend à 7000 Fc et 3,33% vend à 1000 Fc. Dans l'ensemble, le prix moyen calculé pour les 30 pisciculteurs est de 4816 Fc le kilogramme de Tilapias. Ce qui dénote un manque d'organisation dans le secteur.

3.2.2 Pisciculteurs membres d'une association

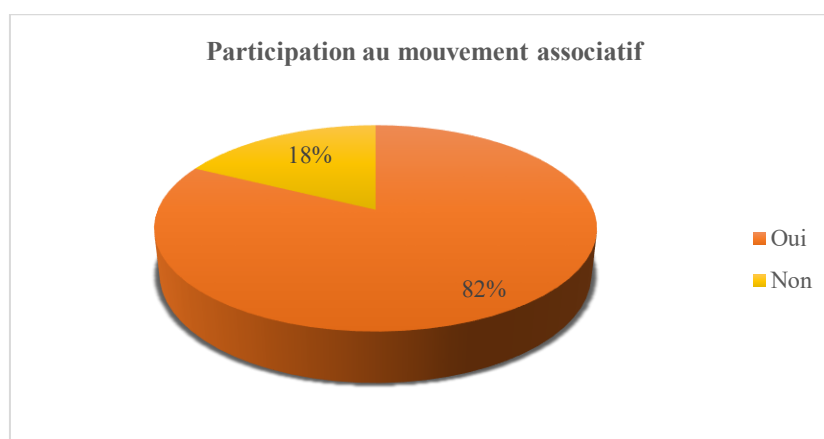


Figure 9. Participation à un mouvement associatif

Par rapport à la participation au mouvement associatif de développement, la majorité des pisciculteurs (82%) travaillent en solo et ne sont pas membres d'une association de développement.

3.2.3 Pisciculteurs ayant un compte dans une banque ou dans une coopérative

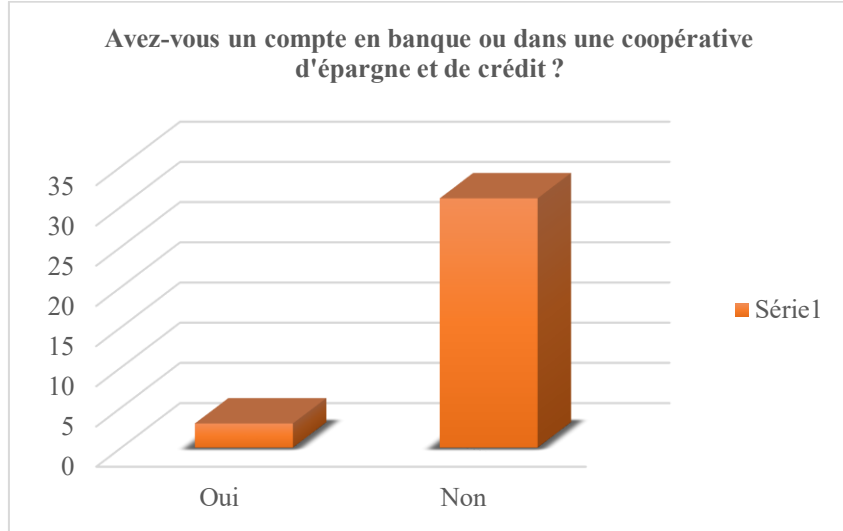


Figure 10. Pourcentage des pisciculteurs ayant des comptes en banques ou dans des coopératives d'épargne et de crédit

La quasi-totalité des pisciculteurs (91%) n'ont pas d'épargne en banque ou dans une Coopérative d'épargne et de crédit. Ce qui signifie que les pisciculteurs n'épargnent pas dans les institutions financières ou de microfinances.

3.2.4 Santé de compte bancaire ou d'Épargne

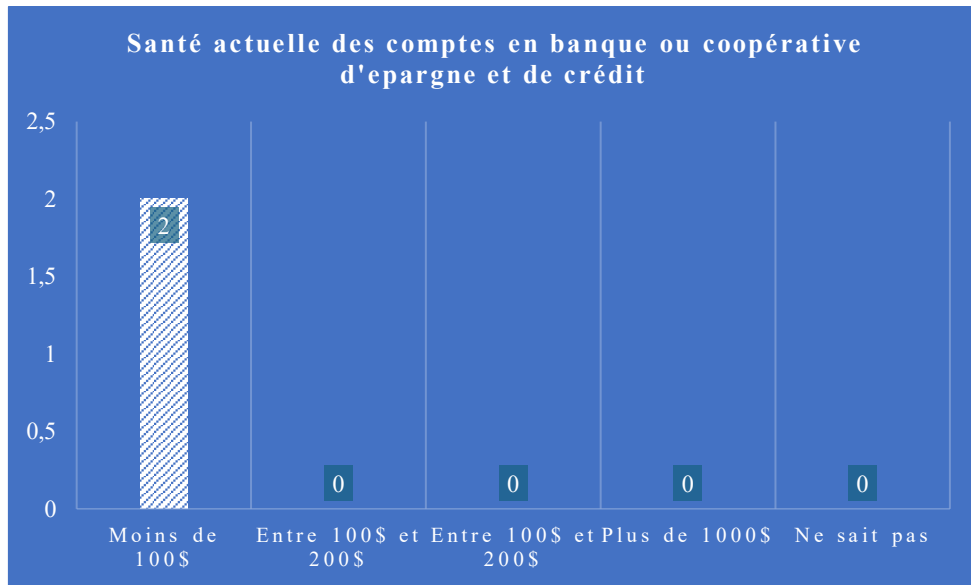


Figure 11. Santé actuelle des comptes en banque ou coopérative d'Épargne et de Crédit

Le deux pisciculteurs (9%) qui ont des comptes en banques, ont moins de 100\$ dans leurs comptes. Certes, la fréquence des mouvements des fonds dans leurs comptes est irrégulière.

3.2.5 Pisciculteurs ayant des biens de valeur

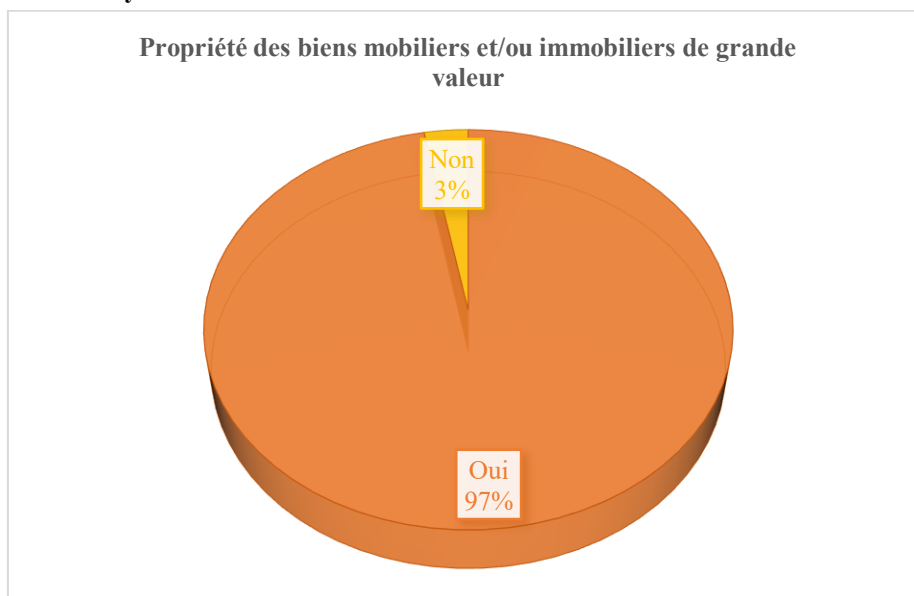


Figure 12. Pisciculteurs ayant des biens de valeur

La plupart des pisciculteurs (97%) déclarent avoir des biens de valeurs (maison, parcelles, moto, chaises duvets notamment). Ces biens pour la plupart en maisons qu'ils habitent sont construites au village en matériaux semi-durable et par conséquent de faible coût par rapport à celles construites en ville ou dans une grande agglomération.

3.2.6 Système de pisciculture pratiquée

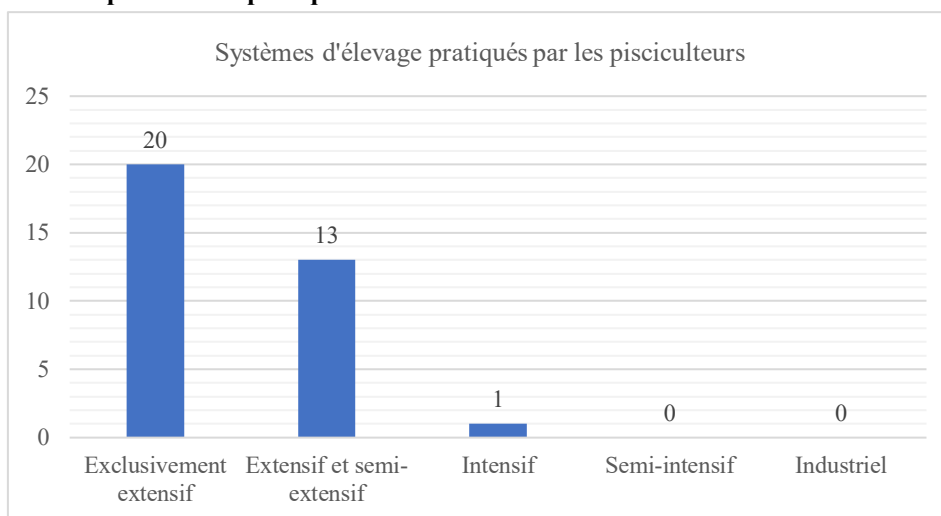


Figure 13. Systèmes d'élevage pratiqués par les pisciculteurs

Le système piscicole le plus pratiqué dans la zone sous étude est celui exclusivement extensif et représente 58,8%. Un bon nombre pratique à la fois les systèmes extensif et semi-extensif en raison de 38,2%. Enfin, 1 pisciculteur (soit 2,94%) pratique la pisciculture intensive. Les systèmes semi-intensif et industriel ne sont pas pratiqués dans la zone d'étude.

3.2.7 Principal(aux) objectif(s) de la pisciculture dans l'économie de la communauté

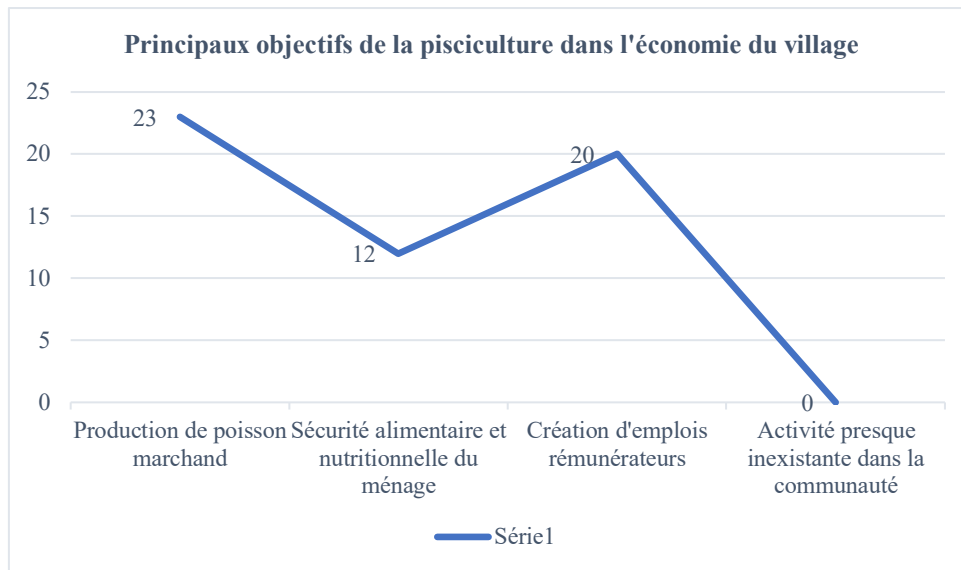


Figure 14. Principaux objectifs de la pisciculture dans l'économie du village

Les pisciculteurs en milieu paysan visent la production de poisson marchand (42%), la création d'emplois rémunérateurs (36%) et la sécurité alimentaire et nutritionnelle (22%).

3.2.8 Les filières piscicoles exercées par les pisciculteurs

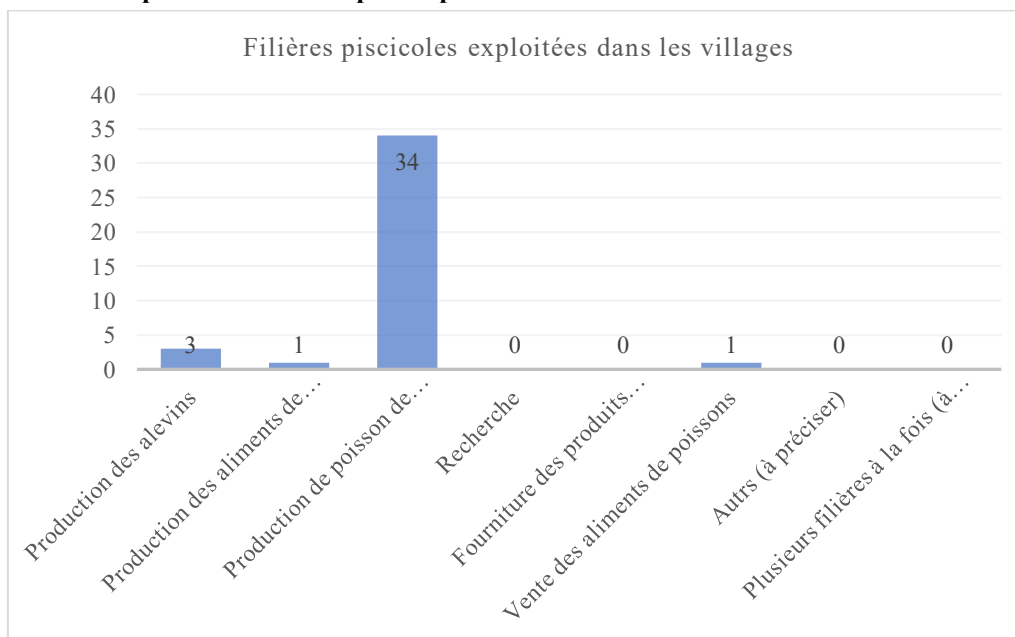


Figure 15. Filières piscicoles exploitées autour de la Réserve de biosphère de Luki

En dehors de la production de poisson de grossissement destiné à la consommation humaine qui est réalisée par tous les pisciculteurs de la zone, on rencontre des cas isolés dans la production des alevins, la production et la vente d'aliments. La filières recherche et la fourniture des produits halieutiques ne sont pas développées dans cette zone.

3.3 Contraintes et défis de financement de la pisciculture

3.3.1 Quelles sont les principales contraintes de financement de la pisciculture dans votre milieu ?

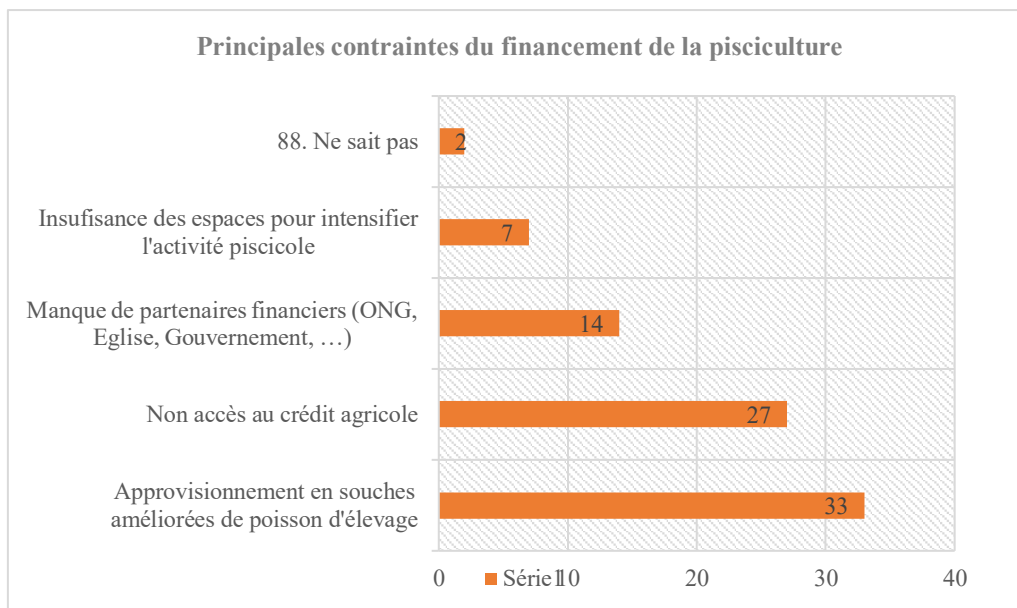


Figure 16. Principales contraintes de financement dans la pisciculture

Les principales contraintes de financement de la pisciculture en milieu paysan sont l’approvisionnement en souches améliorées de poisson d’élevage, le nonaccès au crédit agricole et le manque de partenaires financiers. Cependant, une minorité de pisciculteurs ont déclaré l’insuffisance des espaces pour intensifier l’activité piscicole.

3.3.2 Quels sont les défis de financement de la pisciculture dans les exploitations piscicoles ?

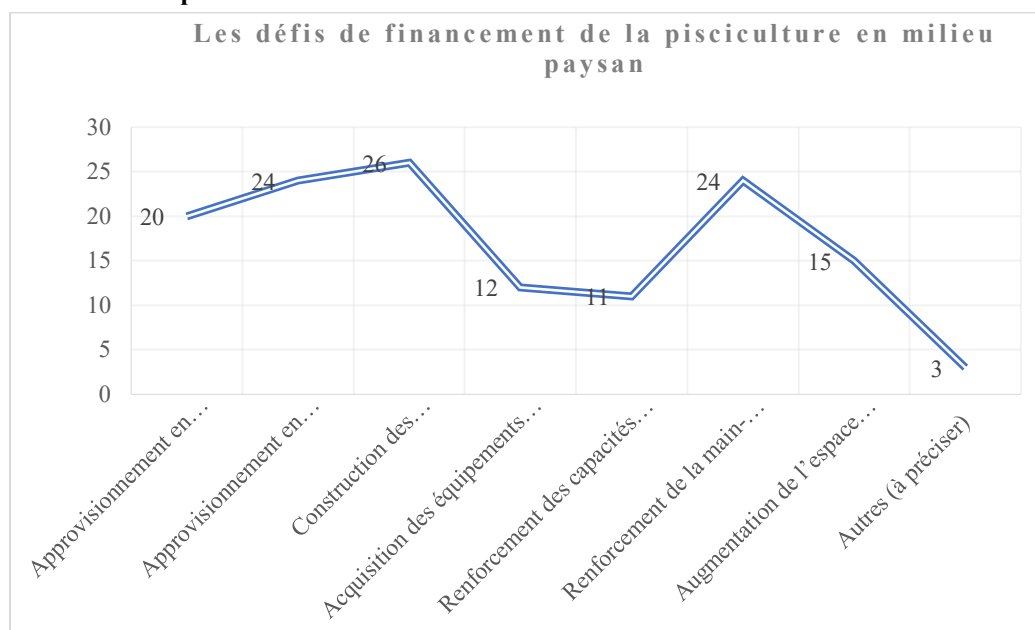


Figure 17. Défis de financement de la pisciculture

Il ressort de cette étude que les défis majeurs de financement de la pisciculture en milieu rural sont la construction des infrastructures modernes, l’approvisionnement en aliments de poissons, le renforcement de la main d’œuvre ouvrière et l’approvisionnement en alevins de qualité.

D'autres défis sont l'augmentation des espaces d'exploitation, l'acquisition des équipements appropriés et le renforcement des capacités techniques de production.

3.3.3 Quelles sont les pistes de solution de financement de la pisciculture dans votre village ?

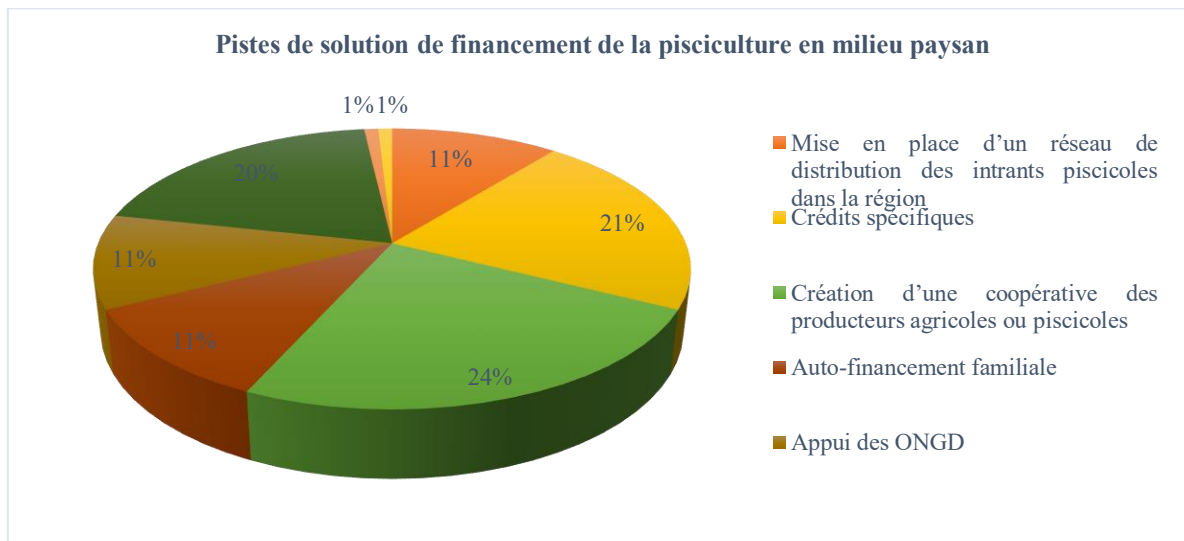


Figure 18. Pistes de solution de financement de la pisciculture en milieu paysan

Les principales pistes de solution de financement de la pisciculture en milieu paysan sont la création d'une coopérative des producteurs agricoles ou piscicoles, les crédits spécifiques et l'appui du Gouvernement. D'autres pistes importantes à explorer sont l'autofinancement familial, l'appui des ONGD et la mise en place d'un réseau de distribution des intrants piscicoles dans la région.

3.3.4 Comment financez-vous vos activités piscicoles ?

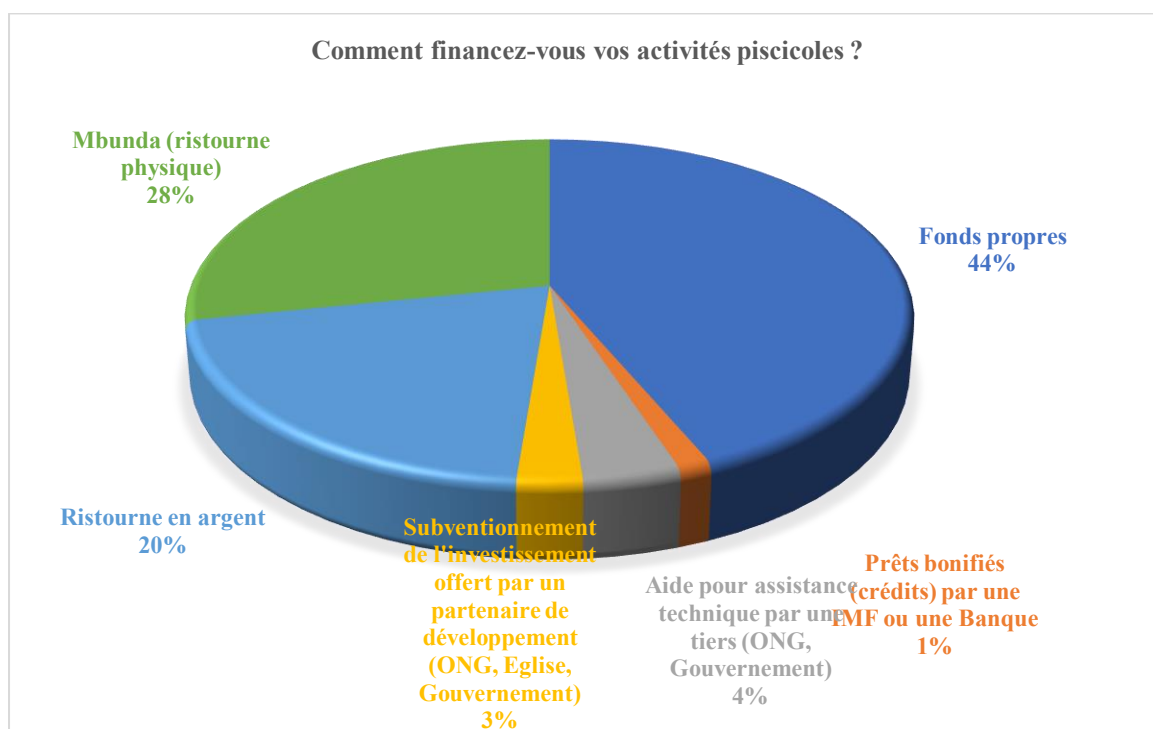


Figure 19. Modes de financement utilisés par les pisciculteurs en milieu paysan

Le fonds propre du pisciculteur contribue à hauteur de 44% de financement de la pisciculture en milieu paysan. Les autres modes de financement de ce sous-secteur agricole sont la ristourne physique localement appelé « Mbunda » dans la zone d'étude à hauteur de 28%, ainsi que la ristourne financière « Ndiakini » en kiyombe ou « Likelemba » en lingala, en raison de 20%. Les modes comme prêts bonifiés, aide pour assistance technique et subvention par un partenaire de développement sont très minimales en raison de 1 à 4%.

4 Discussion

Notre étude montre que l'accès au financement a une influence sur l'essor de la pisciculture en milieu rural. Les obstacles majeurs de l'accès au financement en milieu rural sont structurels. Il s'agit notamment de la pauvreté, l'inexistence d'épargne, la possession ou propriété des biens non bancables, l'absence d'associations efficaces, ainsi que les risques liés au climat et aux fluctuations du marché. Le manque de structuration paysanne empêche les pisciculteurs de bénéficier de crédits, comme le confirment plusieurs auteurs. Les coopératives et l'épargne rurale sont identifiées comme solutions durables pour renforcer la résilience et l'accès au financement.

Tout le monde sait que l'accès au financement des petites exploitations paysannes est sujet à polémique (Goudjo, 2023). Plusieurs obstacles bloquent l'essor et l'accès au financement de l'agriculture familiale et des petites exploitations. Il s'agit notamment de l'incapacité de ces types d'exploitations d'affronter les défis de la mondialisation ; l'étouffement des petits producteurs au marchés agricoles par les interventions des firmes internationales dans nos pays en développement ; l'exigence des normes de qualité et des coûts de production difficile à supporter par les petits producteurs agricoles, la baisse des prix des produits, de revenu et d'emploi des petits producteurs due au recours aux importations dans les stratégies politiques qui affecte l'importance des produits agricoles ; les risques de production, de fluctuation des prix sur le marché, domestiques et climatiques auxquels font face les petites exploitations familiales ainsi que les risques liés à la pauvreté des petits exploitants. Il est clair que la pauvreté réduit la capacité des petits exploitants agricoles à épargner et à s'organiser pour améliorer leur pouvoir de négociation sur les marchés. Ce qui diminue le revenu familial consacré aux besoins essentiels (Goudjo, 2023). Tel est le cas des pisciculteurs autour de la Réserve de biosphère de Luki dont 42% visent la production de poisson marchand et 36% visent la création d'emplois rémunérateurs mais 91% des pisciculteurs ne savent pas faire de l'épargne dans une banque ou dans une institution de microfinance

Alors que les coopératives et procurent des revenus permettant d'améliorer les conditions de vie des producteurs à travers l'augmentation des prix, la vulgarisation, l'emploi, la santé, la nutrition, la scolarisation des enfants, l'habitation, le crédit, le marché ainsi que d'autres services et avantages socio-économiques à l'endroit des membres et la communauté environnante... (Manirakiza, 2021), 91% des pisciculteurs n'ont pas de compte dans des coopératives. Ce qui leur réduit la chance d'avoir accès au financement pour le développement de leurs activités piscicoles. Tous ces obstacles, en plus des coûts de transaction élevés requis pour le financement des petites exploitations, empêchent les petits producteurs d'avoir facilement des crédits sur le marché, contrairement aux grandes exploitations qui y sont privilégiées (Goudjo, 2023). En plus, les emprunteurs ruraux ne disposent pas souvent de garanties tangibles appuyées par des documents officiels que les emprunteurs citadins (Goudjo, 2023). Les biens évoqués comme biens de valeur par la plupart des pisciculteurs en milieu ne sont pas rassurant car de faible valeur au regard des enjeux des institutions de microfinances. Exemple : Une maison construite en matériaux non durable dans milieu rural encore, ou soit une moto déjà presque déclassée, ne peuvent pas rassurer une institution de microfinance comme gage de crédit. En d'autres termes, ces biens ne constituent pas une garantie financière pour accéder au crédit d'une IMF car les pisciculteurs ruraux de la périphérie de la Réserve de biosphère de Luki n'ont pas une dotation capitalistique suffisante. Or, octroyer du microcrédit ou prêter aux personnes à dotation capitalistique assez faible, c'est prendre un risque, notamment l'absence des garanties réelles et d'informations comptables fiables (Mujinga, 2024).

En plus, ces exploitants piscicoles n'ont pas de compte soit en banque ou soit dans une Coopérative d'épargne et de crédit. Or, on ne peut attribuer un crédit qu'à un client d'une banque ou d'une IMF.

L'approche pro agrobusiness semble négliger la possibilité pour les exploitants agricoles d'épargner à partir de leurs revenus supposés faibles du fait de leur exclusion des marchés. Cette négligence de la possibilité d'épargne des pauvres peut être motivée par le fait que l'épargne est souvent jugée faible, notamment en Afrique subsaharienne (Boukari, 2014 ; Fontaine, 1994 ; Le Noir, 2014 cités par Goudjo, 2023).

Cependant, il a été montré que les systèmes de financement rural qui s'appuient sur l'épargne rurale sont plus durables que ceux qui s'adossent sur les ressources extérieures. La mobilisation de l'épargne apparaît donc comme le premier déterminant de la durabilité des systèmes de financement rural (Thillairajah, 1994 ; Norton, 2005 cités par Goudjo, 2023).

Or, la plupart des pisciculteurs en milieu paysan sont pauvres et de surcroît, incapables d'épargner. Alors qu'octroyer du microcrédit ou prêter aux personnes à dotation du capital assez faible, c'est prendre un risque du fait de l'absence des garanties réelles et d'informations comptables fiables.

5 Conclusion et suggestion

Les exploitations piscicoles autour de la Réserve de Luki ne sont pas rentables principalement à cause du **manque de financement**. Bien qu'il y ait des causes sous-jacentes, pour bien démarrer les activités nécessite un coup de pouce financier pour permettre un bon investissement pouvant rendre la pisciculture rentable.

Les contraintes majeures identifiées dans le développement de la pisciculture en milieu rural sont l'accès limité au crédit agricole, la non-bancarisation massive des pisciculteurs, l'absence de partenaires financiers, la faiblesse institutionnelle caractérisée par l'absence de coopératives fonctionnelles, ainsi que la possession des biens non bancables chez les paysans pisciculteurs.

En revanche, les défis majeurs auxquels les pisciculteurs ruraux autour de la Réserve de biosphère de Luki sont confrontés, sont notamment la construction d'infrastructures modernes, l'approvisionnement en intrants performants (alevins, aliments), le renforcement de la main-d'œuvre, l'augmentation des superficies, ainsi que le renforcement des capacités techniques.

Comme pistes de solution pour une pisciculture productive et durable, nous encourageons la création d'une coopérative des pisciculteurs ou agriculteurs fonctionnelle en milieu rural, la mise en place des crédits agricoles spécifiques, la mise en place d'un réseau local de distribution des intrants (alevins, aliments), l'acquisition des documents de sécurisation foncière, le choix de systèmes piscicoles plus rentables capables d'améliorer le revenu, l'autofinancement familial organisé, la mutualisation et le warrantage, ainsi que l'appui du Gouvernement et des ONG. La mutualisation et les coopératives apparaissent comme la stratégie la plus durable pour financer les petits producteurs et assurer la croissance économique de la pisciculture paysanne.

Pour améliorer la productivité et la sécurité alimentaire, il est indispensable de structurer les pisciculteurs en coopératives, développer et renforcer l'épargne locale, améliorer l'accès aux intrants (alevins, aliments) et infrastructures, garantir l'appui technique et financier du gouvernement et des partenaires dans le but de professionnaliser les pisciculteurs en techniques d'élevage.

REFERENCES

- [1] Allonoumi Y.M., Bognonkpe L.N., Adam Y., Gibigaye M., Fangnon B., Sokemawu K. (2025) Enjeux et contraintes du développement de la pisciculture dans la Commune de Ouidah au Bénin. *In Revue Internationale de la Recherche Scientifique*, vol. 3, n° 1, pp. 224-237
- [2] Forêts et CIFOR (sd) Elevage de poissons pour le développement et la nutrition : diagnostic de la filière piscicole dans le paysage de Yangambi. 4 pages
- [3] Goudjo G.G. (2023) Accès au financement et productivité de l'agriculture familiale au Bénin : cas des petites exploitations. Sciences de l'Homme et Société. Université Thomas Sankara Ouagadougou (Burkina-Faso).
- [4] <https://www.fao.org/republique-democratique-congo/fao-en-republique-democratique-du-congo/le-pays-en-un-coup-docil/fr/#:~:text=L%27agriculture%20paysanne%20occupe%2070,milliards%20de%20personnes%20a u%20monde>
- [5] Lunpi T.E., Sambieni K.R., Khasa D., Bogaert J., Lumande K.J., Huart A., Konda K.M.A. et Malaise F. (2023) Les chenilles consommées dans la région de la Réserve de Biosphère de Luki en République Démocratique du Congo : acteurs, connaissances locales et pressions. *In Bois et Forêts des Tropiques*, volume 355, 21-24
- [6] Lusasi S.W., Makiese M.P., Kunonga N.L., Munganga K.C., Kavumbu M.S., Mwema K.V. (2019) Proportion de vente des poissons frais locaux et importés dans les marchés de Kinshasa en République

- Démocratique du Congo (cas des marchés de la Liberté de Masina et Central de Kinshasa). *In Journal of Applied Biosciences*, 141 : 14353-14363.
- [7] Lusasi S.W., Mayoni M.A., Munganga K.C., Lundika N.T., Mogbaka B.Y., Isa M., Kavumbu M.S., Mwema K.V. (2022) Synthèse sur l'Etat de lieu de la Pisciculture en République Démocratique du Congo : enjeux et perspectives. *In International Journal of Progressive Sciences and Technologies*, vol.32, n°1 : pp. 73-91
- [8] Manirakiza, D. (2021) Impact des coopératives agricoles des cultures vivrières sur les conditions de vie des ménages ruraux au Burundi : Cas des coopératives de la province de Ngozi.
- [9] Micha, J.-C. (2013) La pisciculture dans le bassin du Congo : passé, présent et futur. Unité de Recherche en Biologie Evolutive et Environnementale (URBE), UN, Belgique, 101 p.
- [10] Mujinga K.A. (2024) Introduction à la Microfinance, notes du cours, 3^{ème} Cycle en Techniques rurales, ISDR Mbeo, Kinshasa, inédit
- [11] Ngoyi M.L., Uмба D.M.J., Mabi N.M.J., Twabela T.A., Kabasele Y.Y.A. et Bamuene S.D. (2025) Etat des lieux d'approvisionnement de la viande de brousse: pratique d'attrape, canaux d'achat et habitude alimentaire dans l'axe routier Matadi – Manterne/Kongo Central/RD Congo. *In Revue Internationale de la Recherche Scientifique* vol.4, n°1, pp. 1363-1375
- [12] Oxford Policy Management, (2019)